



Protocole applicable aux adhérents de l'Aquatic Club des Clayes – A2C

- 1- Le port du masque est obligatoire pour tous les adhérents et adultes accompagnateurs, **jusqu'à l'accès aux bassins pour les adhérents** :
 - Le port du masque n'est pas exigé pour les enfants du petit bain (âgés de moins de 10 ans).
- 2- Interdiction de laisser tout objet (vêtements, sacs, ...) dans les vestiaires collectifs ou individuels : chaque adhérent doit ranger ses habits et chaussures dans son sac de natation et le déposer sur le bord du bassin (**en évitant d'obstruer les zones d'aération**).
Pour rappel, l'utilisation des casiers est interdite.
- 3- Il est conseillé de venir à la piscine avec son maillot déjà sur soi.
- 4- Les retardataires ne sont plus admis à l'entraînement : les horaires d'arrivées au plus tard seront rappelés lors des premiers entraînements.
- 5- Désinfection des mains après chaque passage aux vestiaires et toilettes : les adhérents doivent disposer de flacons de gel hydroalcoolique afin de se désinfecter les mains après chaque passage aux vestiaires, et se nettoyer les mains avec du savon après passage aux toilettes.
- 6- L'accompagnement des enfants n'est pas autorisé au-delà des vestiaires, tant pour l'arrivée que pour le départ, ceci afin de limiter le nombre de personnes au niveau des douches et de réduire les risques de croisement de personnes.
- 7- L'accès aux bassins s'effectuera dès lors que le groupe précédent (ou autre club) aura laissé l'espace des douches disponible : un point d'arrêt sera mis en place au niveau des couloirs avant l'accès aux douches.
- 8- La douche avec savonnage **est obligatoire** avant l'accès aux bassins.
- 9- L'utilisation des douches **est interdite à la fin de l'entraînement** pour permettre l'accès au groupe ou club suivant sans croisement des groupes.
- 10- Afin de limiter les risques de concentration des adhérents au niveau des douches et aux abords des bassins, les entrées et sorties des bassins se feront selon les règles suivantes :
 - Entrée selon les horaires d'entraînement, dès lors que le précédent groupe a quitté les bassins et l'espace douche,
 - Sortie des bassins 5 minutes avant l'heure de fin d'entraînement et accès aux vestiaires sans prise de douche.
- 11- Les adhérents doivent avoir quitté la piscine au plus tard 10 minutes après la fin de l'entraînement afin de limiter la concentration adultes et enfants au niveau de l'accueil.
- 12- En cas de suspicion de Covid ou si vous avez contracté le virus, merci d'informer le bureau A2C dans les meilleurs délais ; nous transmettrons l'information au plus vite au groupe d'adhérents concerné pour que chacun puisse prendre les mesures appropriées (consultation médecin, ...).